

La révolution vaudoise dans l'espace public: une lecture contextualisée des discours, pamphlets et proclamations de l'hiver 1797-1798

DIRECTIVES À L'USAGE DES PARTICIPANT·E·S

Avant la présentation orale :

- **Six semaines** (au plus tard) avant la date prévue pour leur présentation orale, les étudiant·e·s prennent contact avec l'assistante qui leur remet le dossier de sources à étudier pour leur séminaire.
- **Quatre semaines** avant la date prévue pour leur présentation orale, les étudiant·e·s présentent à l'assistante un projet de dossier de séminaire : ce projet comprend une problématique, un plan et une bibliographie ; il est modifié en fonction de la discussion avec l'assistante. Pour les critères d'évaluation du dossier, voir le photocopié « Consignes et évaluation pour les séminaires en histoire ».
- Le lundi précédant celui de leur présentation orale, les étudiant·e·s distribuent leur dossier de séminaire corrigé aux autres étudiant·e·s.
- Le lundi précédant celui de leur présentation orale, les étudiant·e·s remettent en double exemplaire à l'assistante leur travail de séminaire écrit (voir sous « séminaire écrit »). **Ce travail fera l'objet d'une discussion avec la professeure et/ ou l'assistante lors d'un entretien fixé au plus tard au jeudi précédant la présentation orale.**

Présentation orale :

- La présentation orale dure environ **soixante minutes** (pour un séminaire à deux, comme pour un travail individuel). Pour les critères d'évaluation, voir le photocopié « Consignes et évaluation pour les séminaires en histoire ».

Séminaire écrit :

- Le séminaire écrit (d'une longueur de 30'000 à 42'000 signes, qu'il s'agisse d'un séminaire à deux ou d'un travail individuel) est rédigé selon les règles fixées dans le photocopié « Consignes et évaluation pour les séminaires en histoire ». Pour des conseils supplémentaires sur la manière de travailler, voir le photocopié « Comment rater son séminaire et se compliquer la vie à l'Unil ».
- Le séminaire écrit comprend à la fin la bibliographie et les documents du dossier distribué en séminaire, mais non la problématique qui est intégrée à l'introduction du travail.
- Après la discussion du travail écrit avec la professeure et/ ou l'assistante, des corrections peuvent être demandées. Si le travail corrigé remis à l'assistante demeure insatisfaisant, il peut entraîner le refus de l'inscription aux examens.
- Si un texte écrit n'est pas remis 1 semaine avant, la présentation orale est annulée.

Remarques :

- L'assistante est disponible au bureau **5079** le **lundi de 10h00 à 12h15** ou sur **rendez-vous**.
Téléphone : 021/692-29-38
E-mail : Miriam.Nicoli@unil.ch
- Les étudiant·e·s qui souhaitent passer un **examen** d'histoire moderne sur cet enseignement **en juillet 2006** sont prié·e·s d'annoncer leur sujet jusqu'au **lundi 23 avril 2007**. Ils indiqueront alors le sujet qu'ils auront choisi parmi un des séminaires au programme, à l'exception de celui qu'ils auront eux-mêmes présenté. Une fiche formulant de manière précise l'intitulé du sujet et les documents à étudier leur sera remise lors de la séance d'information sur les examens qui aura lieu **lundi 30 avril 2007, à 12h15, salle 5081**. La signature des formulaires d'examen a lieu pendant cette séance.